



CDOS

HAUTE-LOIRE

**PROCES VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
17 MARS 2023**

ORDRE DU JOUR

ORDRE DU JOUR :

- **18 h 00, Accueil et émargement des participants**
- **18 h 20, Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président**
- **Approbation du Compte Rendu de l'Assemblée Générale 2021**
- **Rapport moral par le Président (1)**
- **Rapport d'activité par le Secrétaire Général**
- **Rapport financier par le Trésorier (1)**
- **Intervention de l'Expert-comptable**
- **Intervention du Commissaire aux comptes**
- **Présentation des projets 2023 du CDOS (1)**
- **Présentation Maison des sports (1)**
- **Approbation du budget prévisionnel 2023 (1)**
- **Réponse aux questions écrites**
- **Intervention des personnalités**
- **Clôture de l'assemblée générale par le Président**

Rappel :

(1) Article 6 et 7 des statuts :

"Tous les membres sont invités à participer aux travaux de l'Assemblée générale mais seuls les membres des catégories 1, 2, 3, 4 et 5 à jour de leur cotisation selon les modalités prévues à l'article 4.3. du règlement intérieur, ont voix délibérative."

"Les délibérations ne peuvent porter que sur les questions figurant à l'ordre du jour".

Personnes physiques et morales qui ont participé à nos travaux :

Conseil d'Administration du CDOS 43 :

Monsieur MASSON Jean-Yves
Monsieur MOREAU André
Monsieur CAZAUX Pierre-Marie
Monsieur CLAUSTRÉ Jean-François
Monsieur OLAGNOL Jacques
Monsieur BARREYRE Jean Michel
Monsieur MELIN Julien
Madame CHARBONNIER Joelle
Madame CONDUCTIER Geneviève
Monsieur ROUSSET Nicolas
Madame VIGOUROUX Karine

Comités Départementaux et Clubs adhérents au CDOS43 au 31/12/2022 :

CD BASKET-BALL : Monsieur DANTONY Richard, représenté par Monsieur CAZAUX Pierre-Marie
CD BOWLING : Monsieur MOREAU André
CD COURSES D'ORIENTATION : Monsieur DANTHONY Jacques
CD CYCLISME : Monsieur TALOBRE Didier
CD EDUCATION PHYSIQUE et GYM VOLONTAIRE : Madame ETTEN Dominique
CD FOOTBALL : Monsieur FOURNEL Raymond, représenté par Monsieur SANSANO Daniel
CD GOLF : Monsieur TARERAT Dominique, représenté par Monsieur OLAGNOL Jacques
CD GYMNASTIQUE : Monsieur PONS Frédéric
CD HANDBALL : Monsieur EYMARD Christian
CD HANDISPORT : Monsieur CHAMARD David, représenté par Madame CONDUCTIER Geneviève
CD MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS : Monsieur MOURIER Auguste, représenté par Madame Joelle CHARBONNIER
CD NATATION : Monsieur PONTVIANNE Pierre-Jean, représenté par Monsieur BARRY Didier
CD RUGBY : Monsieur URBAIN-TROUVE Christophe, représenté par Monsieur SCHMITT Gilles
CD SPORT BOULES : Monsieur VERDIER Robert, représenté par Monsieur ROUSSET Nicolas
CD TENNIS : Monsieur PUGNERE Stéphane
CD TENNIS DE TABLE : Monsieur PERRIN Jacques, représenté par Monsieur BAZZALI Jean-Michel
CD TIR A L'ARC : Monsieur PERRIN Michel, représenté par M. DE MIJOLLA
CD TIR SPORTIF : Monsieur MASSON Jean-Yves
CD TRIATHLON : Monsieur AUGER Pascal
CD U.F.O.L.E.P. : Madame BONNET Jeannick, représenté par Monsieur PERRET Sébastien
CD U.S.E.P. : Madame VIGOUROUX Karine

Comités Départementaux et Clubs non adhérents au CDOS43 au 31/12/2022 :

Aqua Loisir Dunières : M. LOPES
Arts Martiaux le Puy : M. DE VEYRAC
A. Gymnique Yssingaux : M. MARGERIT
A.S. Chadrac : M. MARTINS
G. Artistique et Musical des Portes d'Auvergne : M. BARLET
G.E. Sport : Mme. MEYER et M. AGOSTINHO
Sauveteurs Brivois : M. BARREYRE
Union Cycliste du puy en Velay : M. PREHER et M. COLLY
Velay Athlétisme : M. FALGON
Velay Gym : Mme. VIALANEIX et M. POURHADI

Personnalités, élus :

Madame Marie-Pierre VINCENT, représentant Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Haute-Loire Marie-Agnès PETIT

Représentants des services de l'Etat :

Monsieur Julien VALY-LACOMBE Chef du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Haute-Loire

Représentant du mouvement Olympique

Monsieur Michel ERINTCHEK, représentant le Président du Comité Régional Olympique et Sportif d'Auvergne-Rhône-Alpes Monsieur Christian LEVARLET

Partenaires, Prestataires :

Madame Géraldine PANNEFIEU, Expert-comptable du Cabinet Implid

Madame Fabienne BRANSOL, Responsable communication du Crédit Agricole Loire Haute-Loire

Monsieur Francis LEFEVRE, Commissaire aux comptes du cabinet

COMITES DÉPARTEMENTAUX ADHÉRENTS EN 2022

Fédération	NOM Prénom Président(e)	Nombre de voix
1. ATHLETISME	ZAJKO Maxime	8
2. BASKET	DANTONY Richard	9
3. BADMINTON	CRESPIN Stéphane	8
4. BOWLING	MOREAU André	2
5. CANOE KAYAK	SOUBRY Pierre	7
6. COURSE D'ORIENTATION	DANTHONY Jacques	2
7. CYCLOTOURISME	BEST Philippe	3
8. EPGV/CODEP	Collégiale	4
9. EQUITATION	CHANTEMESSE Luc	9
10. ESCRIME	SAIGNOL Hubert	8
11. ESSM CODEP	COROMPT Éric	3
12. FOOTBALL	FOURNEL Raymond	9
13. F.S.C.F.	DUSSERE Bénédicte	3
14. GOLF	TARERAT Dominique	8
15. GYMNASTIQUE	PONS Frédéric	8
16. HANDBALL	EOYMARD Christian	9
17. HANDISPORT	CHAMARD David	3
18. JUDO	RIBEIRO Jean-Paul	9
19. KARATE	DI CARO Christophe	3
20. MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS	MOURIER Auguste	1
21. MONTAGNE ET ESCALADE	RIGAUX Jean-Luc	8
22. MOTOCYCLISME	AUBERT Jerome	3
23. NATATION	PONTVIANNE Pierre-Jean	8
24. PETANQUE ET JEU PROVENÇAL	BERTRAND Valérie	4
25. RANDONNEE PEDESTRE	STRELCZYK Daniel	3

26. RUGBY	URBAIN-TROUVE Christophe	8
27. SPORT ADAPTE	DIET Thierry	3
28. SPORT BOULES	VERDIER Robert	3
29. TENNIS	PUGNERE Stéphane	9
30. TENNIS DE TABLE	PERRIN Jacques	8
31. TIR A L'ARC	PERRIN Michel	8
32. TIR SPORTIF	MASSON Jean-Yves	8
33. TRIATHLON	AUGER Pascal	8
34. CD CYCLISME	TALOBRE Didier	8
35. U.F.O.L.E.P.	BONNET Jeannick	4
36. U.N.S.S.	FALCON Hélène	4
37. U.S.E.P.	VIGOUROUX Karine	4
38. U.G.S.E.L	FLANDIN Christian	3
39. VOL LIBRE	JOUBE Pierre-Julien	3
40. VOL A VOILE	PERRIER Bernard	2
41. Club "BOXING CLUB VELLAVE"	SAHUC Philippe	8
42. Club "UNION SPORTIVE DU VELAY"	RIBEYRE Philippe	8
43. Club "PARA CLUB DU VELAY"	FALCON Christian	2
Total		243

RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, Chers collègues,

Nous sommes à moins de 500 jours des jeux olympique et paralympique de Paris. Beaucoup de nos actions revendiquent un lien avec ces jeux. Mais que représentent les jeux ? Pour la majorité de nos concitoyens, ce n'est qu'un spectacle « la fête du sport ». Pour le mouvement sportif, c'est avant tout un outil de promotion.

Où sont les valeurs du sport dans tout cela ? Ces valeurs sont celles que nous portons et que nous mettons en œuvre dans vos actions. Nous en sommes les seuls acteurs et garants.

Où est l'héritage des jeux olympiques ? L'héritage est et sera dans nos projets associatifs actuels et futurs. Le contenu des labels Terre de Jeux 2024, Génération 2024, ce sont nous qui le construisons.

Tout cela pour vous dire, que si nous pouvons profiter de l'opportunité de la médiatisation des jeux pour renforcer nos relations et les liens avec les collectivités et le monde scolaire, nous ne devons que compter sur nous pour défendre le modèle fédéral et développer nos activités et le nombre de nos adhérents.

Nos atouts, ce sont nos 46000 licenciés, les 912 clubs fédéraux du département, les 71 fédérations présentes en Haute-Loire et les 43 comités qui adhèrent au CDOS 43, si nous savons coopérer et être solidaire. Mais notre diversité peut être notre pire handicap si nous jouons l'individualisme. Nous ne pourrions pas nous développer en nous disputant nos licenciés ou en utilisant nos relations pour sanctuariser un territoire ou un équipement à notre profit. Le succès des uns favorise le succès des autres. L'émulation est le meilleur moteur de notre développement. Avec moins de 20% de la population licenciée, nous devons être dans une logique de conquête et non de concurrence.

Notre comité s'est appuyé sur ce constat pour construire son projet sportif territorial et le mettre en œuvre dans le cadre des quatre thématiques suivantes :

- Sport Politiques Publiques et Haut-Niveau avec pour cible la reconnaissance du sport comme acteur économique et social incontournable dans nos territoires.
- Sport professionnalisation et formation pour vous accompagner dans la gouvernance de vos structures et le marketing du sport.
- Sport Santé Bien-être et Sport Education et Citoyenneté pour développer l'attractivité du sport auprès des différentes catégories de la population en utilisant les deux principaux leviers que sont l'éducation et la santé.

Pour la réussite de cette politique et son adéquation avec vos besoins et vos attentes nous devons communiquer. Certes la présence d'un représentant du CDOS 43 à vos assemblées générales et la transmission des comptes rendus d'AG est nécessaire mais cela ne suffit pas. Afin de renforcer la collaboration, la mutualisation d'idées et de moyens, nous mettons en œuvre plusieurs actions : création d'une Maison Départementale des Sports pour accueillir le CDOS 43 et des comités départementaux, mise en place de réunions techniques avec la SDJES et les comités départementaux...

J'ajouterai que la présence active d'un de vos représentants au sein du conseil d'administration de notre comité est souhaitable, pour que notre collaboration gagne en efficacité.

Nous sommes à mi-chemin de l'olympiade, nous savons où nous voulons aller. Mais il reste encore beaucoup de chemin avant d'y arriver.

***« N'ayons pas peur de nous challenger pour le développement et la réussite du sport fédéral
Atiligérien. »***

RAPPORT D'ACTIVITES

- **Le Bureau exécutif du CDOS 43 en 2022**

Il s'est réuni sept fois : 17/01 – 28/02 – 11/04 – 16/05 – 30/08 – 17/10 – 21/11.

- **Le Conseil d'Administration du CDOS 43 en 2022**

Il s'est retrouvé à quatre reprises : 14/03 – 20/06 – 19/09 – 20/12.

- **Gestion et fonctionnement du CDOS 43**

Supervision de la gestion du CDOS 43 par le Bureau exécutif.

Les membres du conseil d'administration ont représenté le CDOS 43 dans différentes A.G des Comités Départementaux pour les informer de nos missions et de nos services.

- **Les salarié(e)s du CDOS 43**

Quatre salariés en CDI temps plein, et une apprentie assurent le fonctionnement du CDOS 43 :

- Fabienne ROME : Chargée de gestion et de conseil administratif en ressources humaines
- Alexandre MARTINS : Gestionnaire et Conseiller administratif ressources humaines / Assistant administratif
- Olivier MALEYSSON : Chargé de formation et conseil associatif / Comptable / Secrétaire administratif et intendance
- François FALGON : Chargé de développement et référent territorial CNOSF
- Lisa ZIARKOWSKI : Mission transversales avec la gestion de la paie, administrative, et communication du CDOS 43.

- **Mise à disposition salle de réunion et matériel**

La salle de réunion a été mise à disposition 82 fois pour les comités départementaux et les associations. Le vidéo projecteur et l'écran du CDOS 43 ont été utilisés à 20 reprises par les comités départementaux, les associations, et par nos membres.

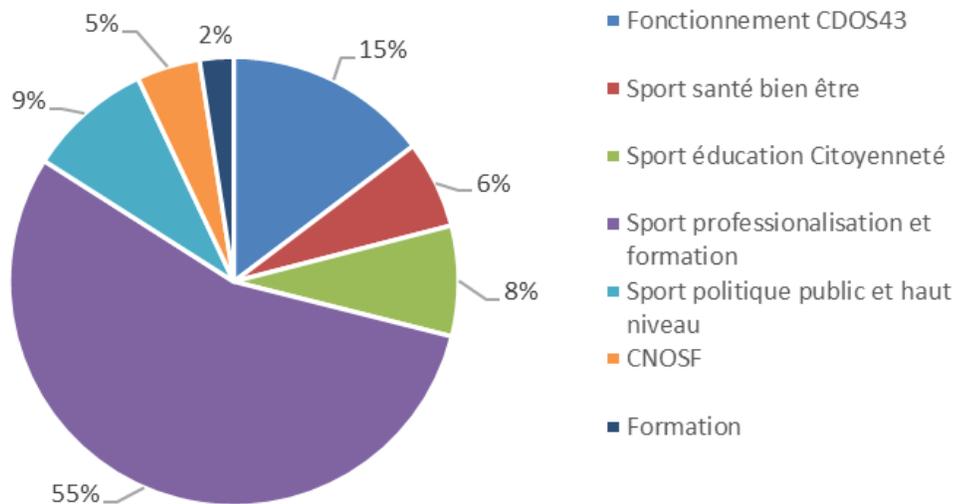
Le photocopieur a également été mis à disposition de plusieurs comités et associations.

- **L'activité 2022**

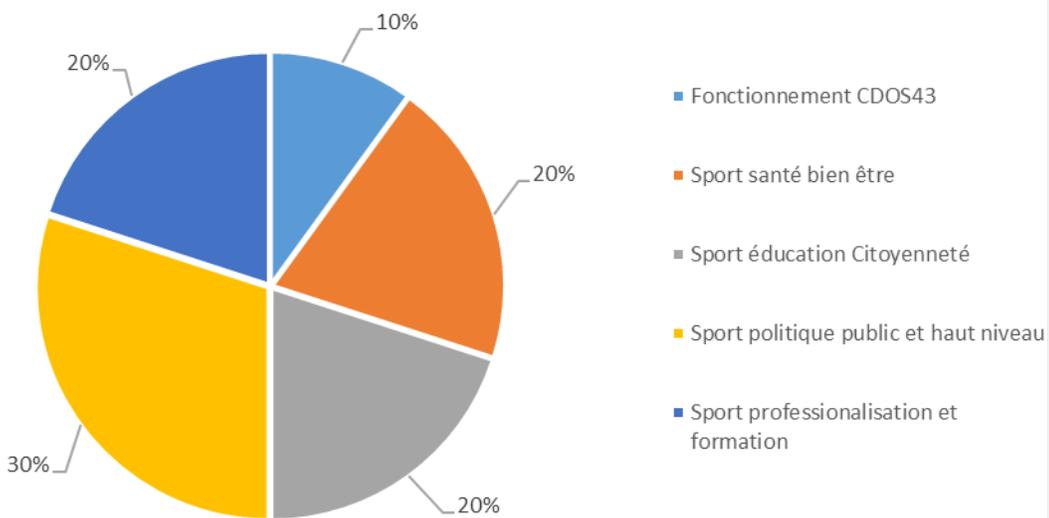
Elle s'articule principalement autour de la convention annuelle passée avec le Conseil Départemental et traduit en priorité le déploiement de notre projet sportif territorial sur les 4 thématiques suivantes :

- **SPORT SANTE ET BIEN-ETRE** : Elu référent M. OLAGNOL Jacques
- **SPORT EDUCATION ET CITOYENNETE** : Elu référent M. BARREYRE Jean Michel
- **SPORT PROFESSIONALISATION ET FORMATION** : Elu référent M. REDON Thierry
- **SPORT POLITIQUES PUBLIQUES ET HAUT NIVEAU** : Elu référent M. MELIN Julien

Activités 2022 des salariés: 6550 h



Activités 2022 des bénévoles: 1600 h



- Action collective de prévention – Sport Seniors -



- ✓ 420 bénéficiaires
- ✓ 9 clubs / comités mobilisés
- ✓ 626h d'activités proposées

- Sentez-Vous Sport -



- ✓ 600 élèves
- ✓ Du 21 au 23 septembre
- ✓ 3 journées: UGSEL, UNSS, USEP
- ✓ 12 comités présents

- Les clés du bien vieillir-



- ✓ Mardi 5 octobre
- ✓ 180 participants
- ✓ Conférence + activités sportives

- Activités sport bien-être-



- ✓ Lancement de la démarche
- ✓ Formation en février 2022
- ✓ Cycles d'activités à partir de mai 2022



Actions 2021

1. Sport Santé et Bien-Etre

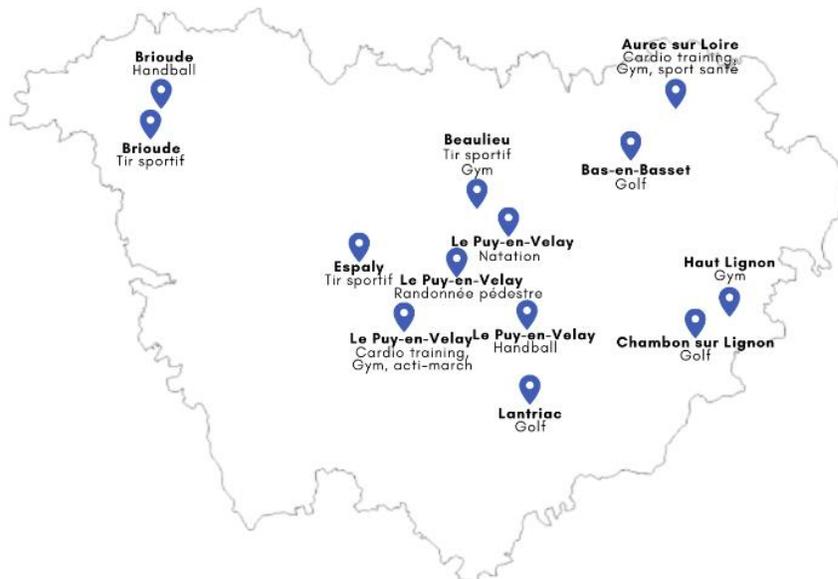
- **Action collective de prévention/ Sport Seniors**

La démarche initiée en 2018 autour du public « séniors » s’amplifie toujours plus sur le territoire altiligérien. Ce projet innovant favorise l’accès à la pratique d’une activité physique régulière et de proximité pour les personnes les plus éloignées.

Dans ce cadre et dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d’Autonomie de la Haute-Loire, le CDOS 43 promeut et coordonne les actions menées en vue de développer le sport pour tous avec le précieux concours des Comités sportifs et associations volontaires que vous représentez.

En 2022, le CDOS 43 essaime cette action fédératrice sur notre territoire avec 10 clubs ou comités sportifs départementaux parties prenantes de cette démarche qui ont pu mener à bien leurs projets.

Cartographie des activités :



- **Les clés du bien vieillir**

« Les seniors se sont bougés » le 11 octobre en partenariat avec l'AGIRC ARRCO au Complexe Sportif de Brioude.

Au programme, une conférence « Les Clés du bien vieillir » afin de prévenir les effets du vieillissement, suivie d'ateliers-découverte aux activités physiques adaptées pour la centaine de seniors présents grâce aux clubs partenaires du CDOS 43, au service des sports de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay et au DAHLIR.

2. Sentez-Vous Sport/Sport en entreprise

- **Sentez-Vous Sport 2022**

Cette 13^{ème} édition de SVS a eu lieu du 21 au 23 septembre sur le complexe de Guitard au Puy en Velay.

Trois journées scolaires multisports scolaires proposées avec l'UNSS, l'USEP et l'UGSEL.

Des sourires et du soleil pour près de 600 enfants, avec des initiations sportives mises en place par les comités sportifs départementaux/clubs, toujours très appréciées. L'occasion aussi pour le mouvement sportif Altaligérien de se retrouver et d'échanger sur leurs activités pour l'année sportive à venir.

3. Renforcer les liens entre les réseaux sport/santé

- **Une heure pour ma santé**

Prévention et de promotion de la santé/bien-être auprès des publics à besoins spécifiques (cardio vasculaire, obésité, diabète, hypertension...) par le biais du sport.

L'idée est de proposer des créneaux d'activités à destination de ces publics tout en permettant une montée en compétences de l'encadrement.

Une formation avec 10 participants s'est déroulée en février 2022 dans le cadre de la Maison Sport Santé/DAPAP (porté par le DAHLIR) à destination des animateurs des clubs et comités pour s'engager dans le projet, celui-ci ayant retenu l'attention de la CPAM de la Haute-Loire qui nous accompagne.

A la suite, 9 clubs ou associations ont répondu à l'appel du projet « Une heure pour ma santé » en Haute-Loire et ont programmé leurs créneaux de « sport santé » adaptés pour un cycle de 10 séances.



- **Organisation de COTECH sport santé**

Lancement en septembre dans le but de rapprocher le mouvement sportif des problématiques de santé.

SPORT EDUCATION ET CITOYENNETE

- Semaine Olympique et Paralympique -



- ✓ 5 Interventions ludiques dans les classes
- ✓ Rencontres sportives de haut-niveau
- ✓ Exposition CASDEN

- Pass sport-



- ✓ Le CDOS tiers payeur
- ✓ 3752 bénéficiaires en 2021
- ✓ 200 clubs

- Journée Olympique « Génération 2024 » -



- ✓ 21 au 25 juin
- ✓ Au sein des écoles Génération 2024
- ✓ 6 animations

- Journée Olympique « SNU » -



- ✓ Mardi 22 juin
- ✓ 205 jeunes de toute la région
- ✓ 13 comités mobilisés

- Service Civique-



- ✓ 15 volontaires mis à disposition en 2021
- ✓ 1 volontaire au CDOS
- ✓ Formation civique et citoyenne

- Jeux des Jeunes-



- ✓ 1^{ère} édition
- ✓ Lycée George Sand
- ✓ Finale à l'INSEP 16 et 17 oct



Actions 2021

1. Sport en milieu scolaire et périscolaire

• Semaine Olympique et Paralympique 2022

Organisée du 24 au 29 janvier, la Semaine Olympique et Paralympique a vécu une édition riche en 2022.

« Le sport pour l'environnement et le climat ». Tel était le thème de la 6^{ème} édition de la Semaine Olympique et Paralympique, du 24 au 29 janvier. Un sujet qui a particulièrement inspiré le Mouvement olympique et sportif de la Haute-Loire.

En effet, dès le 24 janvier et durant plusieurs jours, les interventions au sein des établissements labellisés Génération 2024 se sont multipliées.

Semaine Olympique et Paralympique 2022

HAUTE-LOIRE

- **Lundi 24 janvier:**
 - Ecole primaire privée St Martin à Tence, matin (reporté au 31 janvier)
 - Ecole primaire publique St Jeures, après-midi
 - Ecole primaire publique Tauhac, après-midi
- **Mardi 25 janvier:**
 - Collège St Régis, Le Puy, matin
 - Collège St Louis, Le Puy, après-midi, avec Les Aigles du Velay
 - Ecole primaire publique Les Fraisses, après-midi
- **Mercredi 26 janvier:**
 - Raid nature (ski) UNSS au Meygal
- **Jeudi 27 janvier:**
 - Ecole primaire privée Vergezac, matin
 - Collège St Louis, Le Puy, après-midi, avec Les Aigles du Velay
- **Vendredi 28 janvier:**
 - Ecole primaire publique Bains, matin
 - Ecole primaire publique Loudes, matin
 - Ecole primaire publique Yssingeaux, après-midi



Ces interventions en partenariat avec l'USEP, l'UGSEL et l'UNSS ont eu pour objectif de renforcer la culture olympique et paralympique des élèves. Elles s'adressaient à des élèves du CE1 aux 6èmes pour mettre la jeunesse au cœur de l'évènement.

Un projet partagé et fédérateur dans le département et jusque dans les plus petits établissements scolaires en s'appuyant sur le COPIL départemental Génération 2024 et les relations privilégiées avec les fédérations scolaires.

En plus des interventions dans le cadre de la SOP en 2022, les animations du CDOS de la Haute-Loire se sont multipliées tout au long de l'année à l'orée des JOP de Paris 2024 dans les établissements scolaires labellisés Génération 2024 ainsi que dans les collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 à l'image d'un Escape Game proposé dans le cadre de la Fête du Jeu à Espaly samedi 19 novembre.

2. Promotion des valeurs olympiques

• Journée Olympique « Scolaires »

La journée olympique 2022 a été orientée autour du public scolaire avec les thèmes de la Paix et la Solidarité. En Haute-Loire, nous avons retrouvé plusieurs temps forts :

- 21 juin dans le cadre de la liaison écoles-collège Jules Romain à St Julien Chapeuil
- 22 juin avec l'UNSS au Puy-en-Velay, stade de Causans
- 23 juin avec l'USEP au Puy-en-Velay, stade Massot

• Journée Olympique « Service National Universel »

Tout comme en 2021, nous avons été sollicités par les services de l'Etat dans le cadre du SNU (Service National Universel). Aussi, le 15 juin et le 7 juillet dans le cadre du Service National Universel, nous avons mis sur pied 2 Journées Olympiques SNU au complexe sportif de Choumouroux à Yssingaux et sur le site de la Chartreuse à Brives-Charensac.

Au programme : des journées multisports avec les comités départementaux et les clubs locaux ainsi que le Défi 2024 mètres pour les quelques 200 jeunes par session venant des 4 coins de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Île de France.

3. Démarches citoyennes et engagement

• Pass'Sport, chiffres 2022

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la seconde région qui a bénéficié le plus du Pass'Sport derrière l'Île de France en 2022. En ce qui concerne la Haute-Loire, 5427 bénéficiaires dans 290 clubs en 2022 soit 25,1% de taux de recours, ce qui place notre département comme le 2nd le plus mobilisé sur la région pour un montant de 187 600 €.

Le CDOS a été mobilisé fortement à la rentrée de septembre pour répondre aux demandes des utilisateurs quant à l'obtention du Pass'Sport et dans l'accompagnement à la démarche pour les clubs.

- **Service Civique**

L'intermédiation du CDOS 43:

Cela fait maintenant 7 ans que le Comité Départemental Olympique et Sportif s'est mobilisé sur le dossier du Service Civique. Il propose aux comités départementaux et aux clubs un service d'intermédiation.

L'objectif est de :

- Faciliter les démarches administratives
- Assurer un suivi des volontaires : aide à la définition du projet d'avenir, suivi et accompagnement dans la démarche
- Temps de rencontre entre le CDOS 43 et le tuteur de l'association pour définir les missions du volontaire et préparer sa venue...

Depuis 2016, près 120 jeunes volontaires, âgés de 16 à 25 ans, se sont déjà engagés au sein d'une association sportive Altiligérienne en passant par l'intermédiaire du CDOS 43.

Quinze volontaires ont rejoint les rangs de diverses associations sportives en 2022.

Formation civique et citoyenne :

Le CDOS 43 a organisé en 2022, 3 sessions de formation Civique et Citoyenne les 5 et 6 janvier, les 3 et 4 mai ainsi que les 4 et 5 octobre dans les locaux de l'ACIJA à Monistrol sur Loire en partenariat avec la Ligue de l'Enseignement. Les volontaires se sont formés autour de l'engagement, du vivre ensemble et l'égalité femme/homme dans le cadre de leurs missions de Service Civique en Haute-Loire.

<p>CENTRE DE RESSOURCES ET D'INFORMATION DES BÉNÉVOLES</p>  <ul style="list-style-type: none">✓ 1415 heures d'intervention✓ Plus de 100 contacts✓ 24% de l'activité du CDOS43	<p>EMPLOI / FONCTION</p> <p>EMPLOYEUR</p>  <ul style="list-style-type: none">✓ 105 associations bénéficiaires✓ 2220 bulletins de salaire✓ 149 évolutions de contrat de travail✓ 840 demandes d'activité partielle✓ 724460 € d'aide COVID au profit des associations employeuses
<p>FORMATION</p>  <ul style="list-style-type: none">✓ 13 PAVA✓ 19 formations✓ 211 participants	<p>PROFESSION SPORT</p>  <ul style="list-style-type: none">✓ 34 ans de partenariat Département/CDOS✓ 84 structures bénéficiaires✓ 100 éducateurs sportifs✓ 206844 € d'aide versée✓ - 24% par rapport à 2019 (année de réf hors COVID)

Actions 2021

1. Centre de ressources et d'information des bénévoles (CRIB)

Le rôle du CRIB est de répondre aux sollicitations de l'ensemble du mouvement associatif (bénévoles, dirigeants, porteurs de projets, salariés...) pour informer, conseiller, orienter, accompagner et former sur l'ensemble des problématiques liées à la vie associative.

- **Accompagnement quotidien de la vie associative**

90 Contacts individuels répertoriés environ (certains renseignements de courte durée ne sont pas pris en compte). La prise de contact se fait majoritairement par mail, directement sur place ou bien par téléphone.

Le public est principalement composé de bénévoles dirigeants mais aussi des salariés et des porteurs de projets. Les structures sont pour la majorité sportives mais aussi socio culturelles et autres. Les secteurs géographiques sont par ordre d'importance ceux du Puy, d'Yssingaux, de Monistrol et dans une moindre mesure de Brioude.

L'objet du contact est avant tout la gestion de l'emploi (droit du travail, CCNS...) mais aussi comptabilité, fiscalité, droit du sport, gouvernance, statuts...

- **Site internet Haute-Loire Associations**

Outil de proximité, accessible gratuitement et avec près de 3 500 associations référencées, <https://haute-loire-associations.fr/> incarne un nouveau modèle d'information destiné à tous les publics.

Pour le grand public, c'est une source d'informations afin de retrouver l'association qui leur correspond, le club sportif le plus près de chez soi. Mais également de proposer ses services et son temps pour les associations à travers une bourse au bénévolat.

Pour les associations, c'est un outil de promotion et un centre de ressources avec le répertoire des points d'appui à la vie associative du département, le programme de formations pour les bénévoles, des offres de bénévolat, les demandes de subventions possibles

Pour les institutions et collectivités, c'est un outil d'informations et une base de données...

- **Guid'Asso**

Le GUID'ASSO est une réorganisation au niveau national de l'accompagnement associatif destinée à se substituer au CRIB et aux PAVA.

Sa mise en place sur la Région AURA se poursuit avec la phase de diagnostic. C'est le CDOS 43 qui a été retenu pour réaliser le diagnostic en partenariat avec la SDJES, en Haute-Loire. Cette phase débutée en 2022 se poursuit en 2023. Elle doit permettre de réaliser un diagnostic et d'identifier les futurs structures GUID'ASSO.

2. Formation

Le CDOS 43 a assuré 14 formations collectives pour plus de 100 bénéficiaires sur des sujets divers tels que : le financier au service du projet, le mécénat-sponsoring, la gouvernance associative, la responsabilité des dirigeants, l'accompagnement au Compte Asso FDVA 2. Deux programmes de formations sont établis chaque année un pour la période mars à juin et l'autre pour la période octobre à décembre. L'accès au programme et l'inscription à ces formations peut s'effectuer via le site internet <https://haute-loire-associations.fr/>.

Nous avons aussi accompagné 25 associations, sur le Compte Asso dans le cadre des dossiers FDVA 2 ou ANS.

Le CDOS 43 anime en partenariat avec la SDJES, le réseau des Points d'Appui à la Vie Associative de Haute Loire « PAVA » qui est composé de 13 membres. Les PAVA sont des structures de proximité accompagnant gratuitement les associations et les porteurs de projet.

Le CDOS 43 est membre de la coordination SAVAARA (Réseau régional au service du développement de la vie associative). Elle regroupe une vingtaine de structures présentes en Auvergne Rhône-Alpes. Cette année, le séminaire SAVAARA était au Mazet St Voy, les 1er et 2 mars.

Le CDOS 43 est également membre de l'EDT professionnalisation qui regroupe le CROS et les CDOS de la région AURA. L'objectif étant d'harmoniser, d'outiller, et d'animer la professionnalisation au niveau du mouvement sportif AURA.

- **Logiciel Basicompta**

Le logiciel a été conçu pour les trésoriers d'associations néophytes en comptabilité. Il permet à ceux-ci grâce à une interface intuitive et automatisée de générer les documents comptables indispensables (compte de résultat, bilan, suivi bancaire, journaux...). Le logiciel permet également de réaliser un suivi par action.

L'objectif étant de mettre à disposition du Trésorier un outil de gestion simple et performant dans le but d'optimiser la gestion comptable et financière de l'association. Une formation initiale à la prise en main du logiciel et une assistance quotidienne est assurée par le CDOS 43 pour un coût symbolique.

Cet outil permet de faciliter le recrutement de nouveaux trésoriers dans les associations en raison des éléments ci-dessus exposés.

L'outil est actuellement utilisé par 102 associations et nous avons formé 32 personnes au cours de 5 sessions en 2022.

3. Emploi et fonction employeur

Le CDOS 43 a assuré la gestion de l'emploi pour 112 employeurs associatifs (+8). Au total c'est l'emploi de 239 salariés qui a été assuré. Ces emplois relèvent pour environ 95 % de la Convention Collective Nationale du Sport et pour 5 % de la convention collective ECLAT (Animation).

- **Bulletins de paie**

La gestion d'un dossier par le service emploi associatif du CDOS 43 ne s'arrête pas à la saisie des bulletins de paie. En l'occurrence pour cette année 2022, plus de 2 430 bulletins ont été saisis soit une moyenne de 202 bulletins par mois.

- **Suivi de projet et création d'emploi**

Dans un premier temps, le service propose un accompagnement permettant à une association de devenir employeur tout en respectant la législation en vigueur. 6 nouvelles associations ont franchi le cap. Nous avons également repris la gestion de 2 associations qui auparavant avaient l'attache d'un cabinet comptable

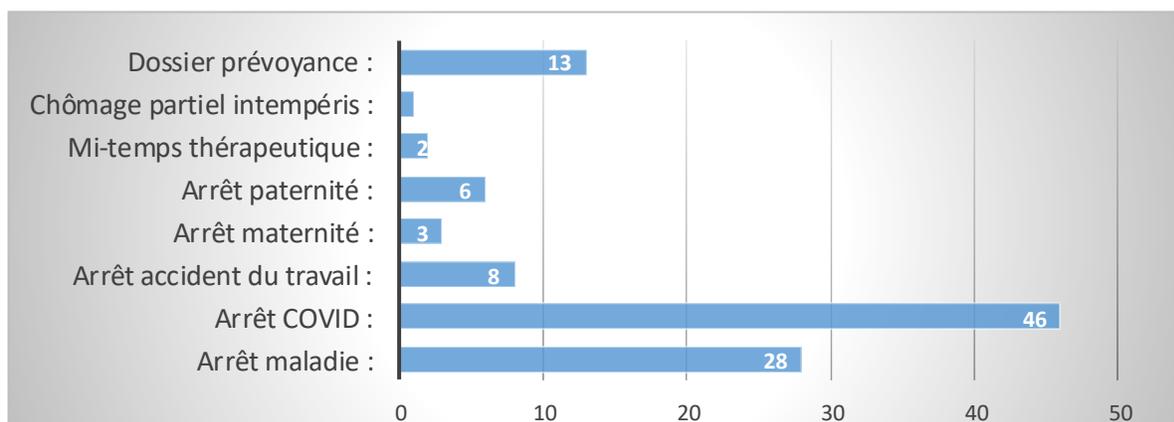
L'accompagnement à la création et au suivi d'un emploi, passe par des budgets et estimations des coûts. Nous avons chiffré plus de 250 emplois.

La saisie d'un bulletin de paie s'établit à partir d'un contrat de travail. Contrat qui doit représenter l'emploi sur le terrain tout en respectant la convention collective en vigueur (Sport ou ECLAT). Ce sont 56 nouveaux contrats et 12 avenants qui ont été rédigés pour nos associations utilisatrices. Une remise en conformité vis à vis la CCN du Sport de 46 contrats en CDI Intermittent a également été réalisé.

Nous avons également assuré la gestion et l'accompagnement de 48 apprenti(e)s.

- **Incidences de paie**

Le service emploi associatif assure pour chaque employeur la gestion et le suivi des différentes incidences de paie :

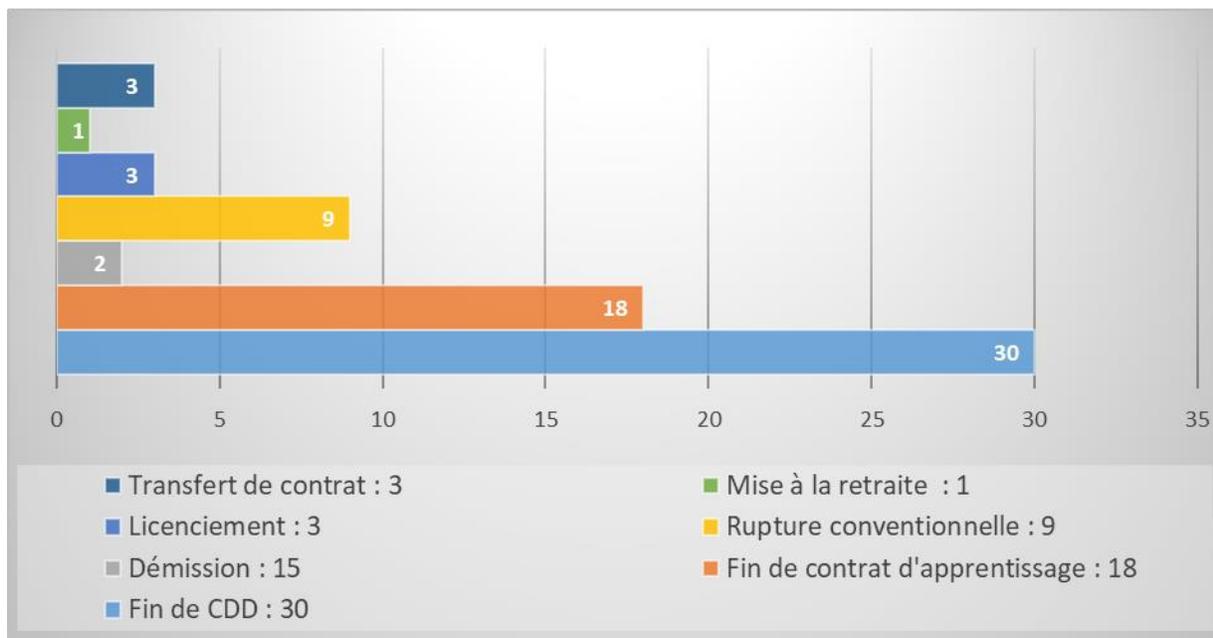


- **Suivi particulier**

Cette année 2022 nous avons préparé, géré, et assuré le bon suivi de 3 contrôles sur l'activité partielle par l'inspection du travail. Aucune structure n'a eu de contrôle URSSAF.

- **La gestion des fins de contrat**

Pour chaque fin de contrat, le service emploi associatif a accompagné les employeurs dans le respect de la législation. Il assure un premier niveau de conseil pour les dossiers litigieux. Il assure aussi la préparation, le calcul, et la saisie des documents de fin de contrat.



Le mouvement associatif est un acteur actif de l'emploi, de l'insertion des jeunes et moins jeunes :

- ✓ 40 associations en gestion de l'emploi par le CDOS 43 ont permis à 60 apprentis de suivre une formation par apprentissage et ainsi obtenir une qualification diplômante.
- ✓ Dans le cadre du contrat Parcours Emploi Compétence (contrat PEC), 4 associations ont permis à 6 personnes sans emploi ou rencontrant des difficultés sociales et professionnelles d'accéder à l'emploi.

4. Profession Sport 43

Le dispositif d'aide à l'emploi « Profession Sport 43 » émane du Conseil Départemental de Haute Loire. Le partenariat avec le CDOS et le Département date de 1991.

Le rôle du CDOS 43 consiste à : Informer les demandeurs, collecter et vérifier les dossiers, instruire les dossiers avec le Département et le SDJES, contrôler les déclarations des associations et communiquer trimestriellement le montant de l'aide à verser par le Département, établir un bilan annuel du dispositif.

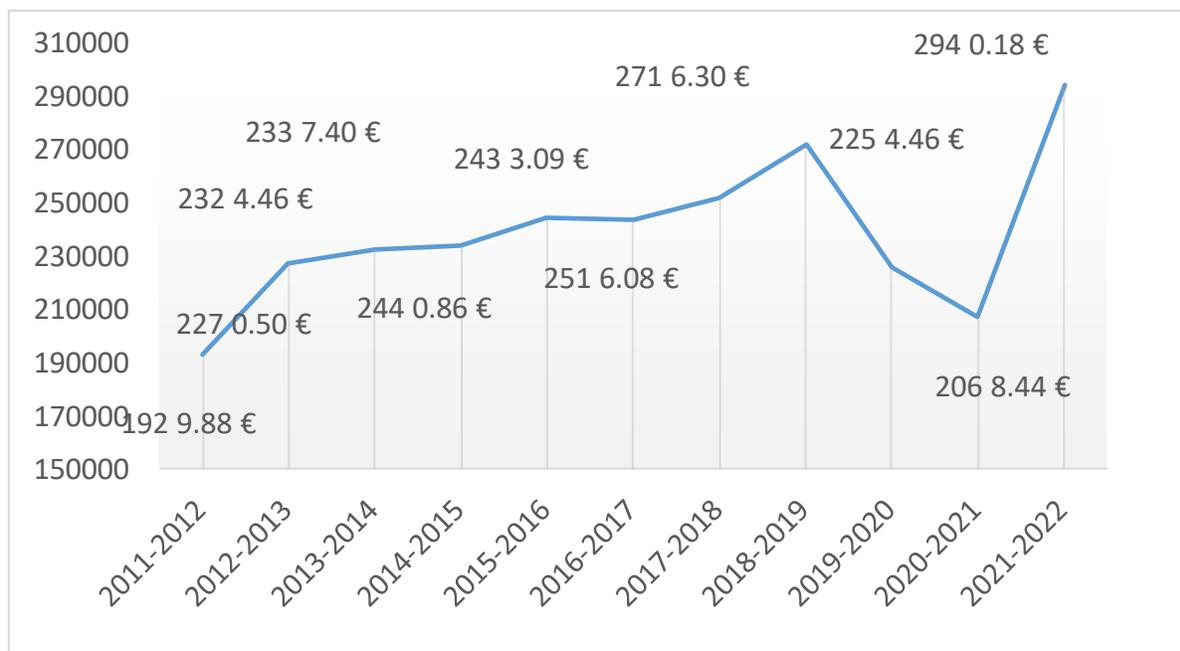
L'aide Profession Sport recouvre 20 disciplines sportives. Il s'agit aussi bien de sport dit individuel, comme de sport collectif. Cela concerne 88 structures dont 79 clubs ou associations, 5 Groupements d'employeurs et 3 comités départementaux. Ce sont 102 éducateurs sportifs qui bénéficient de cette aide. La quasi-totalité des contrats sont à durée indéterminée.

Pour la saison sportive 2021-2022, le département de la Haute Loire a versé aux clubs bénéficiaires du dispositif « Profession Sport 43 » **294 017,88 €** d'aides.

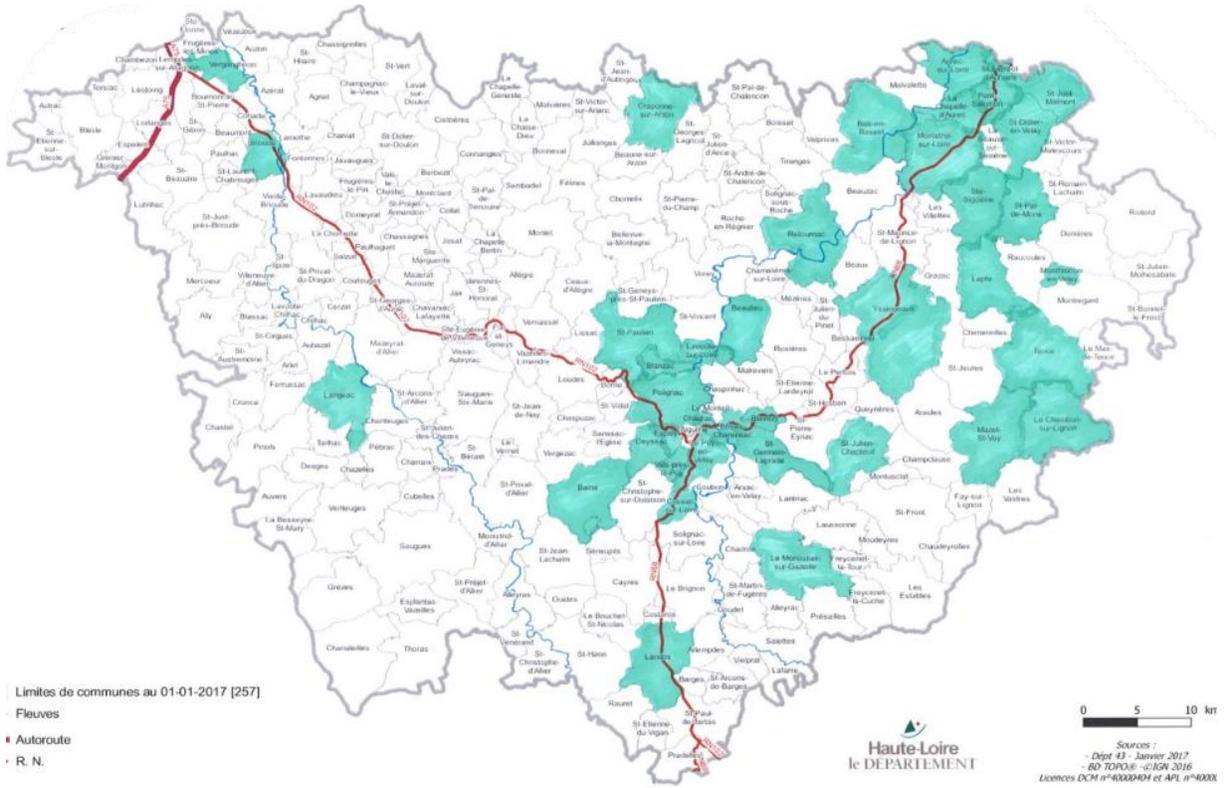
De 5 000 heures (3 ETP) à sa création, nous arrivons 31 ans plus tard à 74 025 heures (40 ETP).

1991	4 998 heures	30 489,80 €
2001	15 620 heures	95 280,64 €
2011	65 326 heures	192 888,38 €
2022	74 025 heures	294 017,88 €

Montant de l'aide versée par saison :



Implantation des clubs bénéficiaires :



- Gouvernance 3.0 -



- ✓ Présentation aux élus et aux parlementaires du département
- ✓ Support élaboré par le réseau Auvergne-Rhône-Alpes

- COPIL Terre de Jeux -



- ✓ 10 collectivités labellisées
- ✓ 3 COPIL
- ✓ Projet Service Civique Terre de Jeux
- ✓ Initier, valoriser, promouvoir

- Haute-Loire Sportive -



- ✓ 7 clubs volontaires
- ✓ 4 activités sportives
- ✓ 170 participants
- ✓ Lauréat impact 2024

- Newsletter CDOS -



- ✓ Lancement en 2021
- ✓ Nouvel outil de communication



Actions 2021

1. Valorisation du sport Altiligérien

- Soirées des trophées

Deux soirées ont eu lieu en 2022 à l'Hôtel du Département :

- Vendredi 20 mai pour la Soirée des Trophées 2020-2021 (reportée pour cause de COVID)
- Vendredi 9 décembre pour la Soirées des Trophées 2021-2022

L'occasion pour le mouvement sportif Altiligérien de fêter ses athlètes et bénévoles les plus méritants. Près de 70 récipiendaires ont été ainsi récompensés entre éducateurs, bénévoles, sportifs, arbitres et juges pour leur investissement sur les années écoulées.

- Newsletter du CDOS

Lancé en 2021, ce nouveau canal de communication et d'information est destinée aux différents réseaux du CDOS.

- Accompagnement des comités départementaux

En partenariat avec le SDJES et tout au long de l'année, ce projet a pour vocation de :

- Créer et tisser du lien avec leurs clubs sportifs : appropriation de dispositifs
- Développement et structuration du mouvement sportif : mobilisation de ressources, coordination réponse à appel à projets
- Montée en compétences des élus et techniciens : animation équipe technique départementale, temps d'échanges, formations... »

2. Mobilisation auprès des collectivités territoriales

- COPIL Terre de Jeux 2024

Dans le cadre du label « Terre de Jeux 2024 », le CDOS souhaite impulser une démarche autour des 14 territoires et collectivités labellisés du département en y associant également les comités sportifs départementaux.

Un COPIL départemental piloté par le CDOS s’est réuni à 2 reprises en 2022 afin de lancer de nouvelles dynamiques autour des objectifs suivants :

- Partager de l'information en connectant les différents acteurs
- Rapprocher le label Génération 2024 et le label Terre De Jeux 2024
- Communiquer auprès des habitants et des acteurs sur ce qui existe autour des jeux dans la Haute-Loire, en centralisant les ressources et les informations pour gagner en lisibilité.

Des temps d’échanges et d’ateliers qui s’avèrent précieux pour faire vivre le sport Altiligérien.

Un projet de Service Civique à destination des collectivités labellisées Terre de Jeux 2024 en partenariat avec le CDOS de la Drôme est aussi opérationnel.

- **Haute-Loire Sportive**

Dans une logique d’amélioration de l’offre de proximité, l’État et le Conseil Départemental s’appuient sur le CDOS 43 et le DAHLIR pour mettre en œuvre un parcours structuré et progressif allant du non pratiquant au licencié.

L’enjeu est de rendre l’activité sportive accessible tout en lui assurant une suite pour l’inscrire dans un minimum de régularité.

Lancée en 2021, cette offre de proximité a été mise en œuvre par des clubs référents en cohérence avec la politique sportive de leur comité.

Le CDOS 43 s’implique au sein de ce projet partenarial et structurant au niveau départemental en coordonnant l’offre de pratique du mouvement sportif.

Retour sur la 2^{ème} édition en 2022

- ➔ 34 séances réalisées
- ➔ 72 participants au total

Cartographie des activités :



- **Le Handball :**
2 offre de proximité
2 clubs volontaires
- **L'Athlétisme :**
1 offre de proximité
1 club volontaire
En phase 2 actuellement
- **Le Tir Sportif :**
1 offre de proximité
1 club volontaire
- **Le Tennis :**
1 offre de proximité
1 club volontaire

1^{ère} Résolution : Approbation du rapport annuel sur la gestion et de la situation morale du président.

L'assemblée générale prend acte du rapport annuel sur la gestion et de la situation morale qui lui ont été présentées. Elle soumet au vote de l'Assemblée Générale cette 1^{ère} résolution.

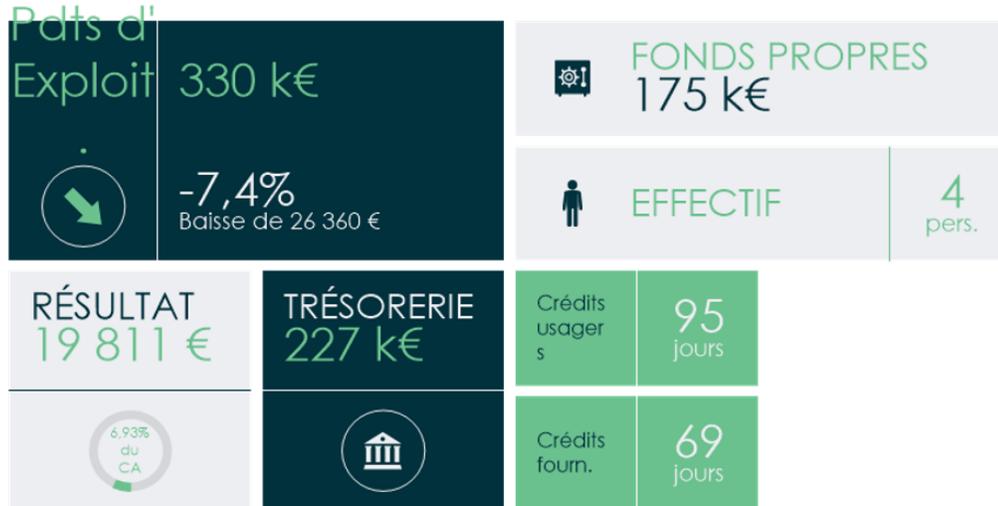
Résolution adoptée à l'unanimité des présents

RAPPORT FINANCIER

implid

Le Bilan de votre Année

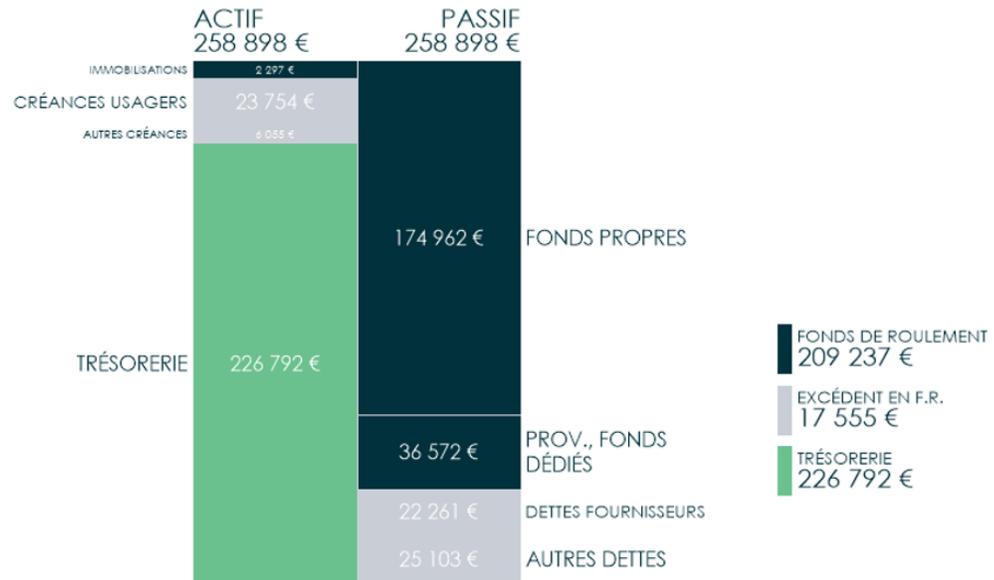
Votre association en quelques chiffres



implid

Le Bilan de votre Année

Bilan au 31/12/2022



Situation financière au 31 décembre 2022

Les résultats et la situation financière de notre association sont donnés par les documents comptables arrêtés au 31 décembre 2022 et couvrent une période de 12 mois. Ils ont été établis en conformité avec les règles comptables, juridiques et fiscales en vigueur.

Ces comptes qui comprennent un bilan, un compte de résultat et une annexe ont été établis dans les mêmes formes et selon les mêmes méthodes que pour l'exercice précédent.

Conclusion sur les résultats obtenus :

- Le résultat de l'exercice ressort bénéficiaire de 19 811 €
- La CAF (capacité d'autofinancement) ou (capacité à générer de la trésorerie) sur l'exercice 2022 est négative pour un montant de - 11 057 €
- Le solde de trésorerie à la clôture au 31/12/2022 s'élève à 226 792 €

Présentation des comptes en détail par Madame PANNEFIEU Géraldine, experte comptable du cabinet Implid.

Rapport du commissaire aux comptes présentation par M. LEFEBVRE Francis.

« En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CDOS 43 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. »

2nde Résolution : Approbation des comptes de l'exercice 2022.

L'assemblée générale prend acte de la situation financière qui lui a été présentée et des conclusions du commissaire aux comptes. Elle soumet au vote de l'Assemblée Générale cette 2nde résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

3^{ème} Résolution : Affectation du résultat de l'exercice 2022.

L'assemblée générale prend acte de la proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2022 sur le compte report à nouveau. Elle soumet au vote de l'Assemblée Générale cette 3^{ème} résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

PROJET OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL

ACTIONS 2023

POST Sport Santé & Bien-Être

Thème	Objectif	Action 2023
Référencement des actions sur le sport santé : Référencer l'ensemble des offres formations santé du territoire (Ligues / Comités / CDOS / autres partenaires)	·Lien avec le DAPAP	1-Reunion territoire avec le réseau sport santé
	·Proposer et pérenniser des formations (SSBE) ou orienter les comités/clubs vers des formations transversales	2-Formation sport bien-être avec DAHLIR (renouvellement)
	·Communiquer et favoriser le développement le SSBE auprès des clubs et des comités (connaître PSF et PST de chaque discipline)	3-Réunion territoire avec le réseau sport santé
	·Se rapprocher d'autres partenaires et les informer sur leurs possibilités à poursuivre leurs actions auprès des comités qui proposent des disciplines SSBE	
Se positionner comme un centre de ressources : Être centre de ressources à destination des comités/clubs	·Promotion du sport santé	4-Relais appel à projet
	·Accompagner les comités et clubs dans leurs démarches sport santé	
	·Communication	
Utiliser l'activité physique pour améliorer le bien-être de la population (publics cibles) : Être centre de ressources à destination des comités/clubs, réalisation d'action	·Sentez-vous sport (scolaire)	5-Semaine SVS en septembre
	·Action collective de prévention (sport seniors) + AGIRC	6-Cycle d'activité et événement sport seniors (département + Agirc)
	·1h pour la santé, activité physique pour le bien-être voir la santé des personnes pouvant bénéficier d'une activité physique adaptée (mutuelle, action de sensibilisation)	7-Projet 1 heure pour ma santé
	·Programme sport en entreprise (défi inter entreprise MGEN)	8-Défi inter-entreprises en septembre SVS? 9- Développement sport en entreprise?

POST Sport Education & Citoyenneté

Thème	Objectif	Action 2023
Accentuer l'engagement citoyen dans le milieu sportif : Promouvoir les différentes formes d'engagement auprès des jeunes	·Service civique ; développer le SC dans les collectivités territoriales et les SC génération 2024	1- Une Quinzaine de SC sur l'année + communication et promotion du dispositif SC G2024
	·Formation civique et citoyenne	2- Trois formations à Monistrol
	·SNU	3- Trois Journées Olympiques SNU
Utiliser le sport comme vecteur de valeurs et vivre ensemble : Sensibiliser à la mixité / S'impliquer auprès des Etablissements Génération 2024	·Génération 2024 ; aller vers ces établissements et proposer des animations/outils ·Fiches actions écoles + collectivités	4- Animations dans les établissements scolaires dans tous les établissements Génération 2024 hors USEP 5- Animations sur les territoires Terre de Jeux 2024
	·Faire le lien entre collectivités TDJ et établissements scolaires	6- Participation au COPIL génération 2024
	·Actions valides/handisport, actions de sensibilisation	
	·S'appuyer sur SOP + journée olympique	7- Réalisation de la SOP 2023 + Journées olympiques sem. du 23 juin
	·Centre de ressources	8- Répondre aux sollicitations
Développer un réseau efficace autour de la thématique Education Citoyenneté : Mettre en place des outils pour nos partenaires avec les actions proposées par les CDOS	·Supports ludiques pour jeunes bénévoles	
	·Mutualiser les ressources du mouvement olympique et sportif	9- Plateforme, outils centre de ressources
	·Labellisation de manifs et mise à dispo d'éco pack	
Créer des passerelles entre sport en milieu scolaire et sport fédéré : Créer d'un support de communication pour être identifier comme centre de ressources sur le territoire	·Promotion de la carte passerelle ou autre dispositif d'aide à la prise de licence (Pass sport)	10- Accompagnement et information clubs et bénéficiaires
	·Créer support de communication	
	·Caravane du sport...	11- Faisabilité « caravane du sport" locale avec les comités/clubs
	·Œuvrer avec les fédérations scolaires : USEP, UGSEL, UNSS	12- Mettre en place des animations avec ces fédérations

POST Sport Professionalisation & Formation

Thème	Objectif	Action 2023
Développement et structuration de l'emploi associatif	Pérenniser et développer le service de gestion salariale sur les périmètres de la CCNSport et de la CCNEclat	1- Prestation emploi associatif (périodique)
	Accompagner à la création et au fonctionnement des GE : proposer une prestation de gestion administrative spécifique au GE	2- Définir et proposer une offre de prestation pour la création et la gestion des GE : Report 2024 et étendre le périmètre à toutes les associations
	Mettre en place une communication voire un partenariat avec les collectivités locales sur l'intérêt de l'emploi associatif et son soutien	3- Profession sport (Périodique)
Accompagner la vie associative départementale	Structurer l'accompagnement de la vie associative : CRIB, veille/ observatoire juridique, outils de communication	4- Mise en place et déploiement Guid'Asso Généraliste/spécialiste au sein du CDOS
	Développer l'offre de formation en renforçant la collaboration entre les PAVA du département, les CDOS et le CROS (Montée en compétence des dirigeants associatifs)	5- Formation à destination des bénévoles (périodique)
	Positionner le CDOS comme tête de réseau départementale l'accompagnement de la vie associative (Guide Asso, etc.)	4- Mise en place et déploiement Guid'Asso sur le département
	Développer l'offre d'outils informatiques pour faciliter une bonne gestion associative	6- Poursuivre déploiement et accompagnement Basicompta (périodique)
		7- Choisir et promouvoir un outil de gestion associative : Report 2024
Améliorer la visibilité et la communication sur le CRIB auprès des associations non sportives	A intégrer dans Guid'Asso	

POST Sport Politiques Publiques & Haut Niveau

Thème	Objectif	Action 2023
Valorisation du parcours des athlètes de haut niveau : Recenser les aides financières/partenaires à solliciter privés/publics	·Faire du lien avec les sportifs de haut-niveau du territoire	1- Lier le contact avec les HN originaires de Haute-Loire
	·Poursuivre soirée des trophées et autre mise à l'honneur ; Valoriser les sportifs du département	2- Soirée des Trophées (Périodique)
	·Accompagner et aiguiller les sportifs dans un parcours d'excellence financièrement : aides publiques, privées ; création d'un fonds de dotation départemental, information sur les dispositifs de soutien existants	3- Intégrer et Promotion Fondation CROS sur le département 3- Promotion et développement Cash Back du CNOSE (Création poste apprenti)
	·Soutien aux athlètes locaux en devenir	3- Intégrer et Promotion Fondation CROS sur le département
Mobilisation du MOS auprès des collectivités territoriales dans les politiques sportives : « Créer un document dynamique et attractif pour contacter les collectivités » « Rencontrer les "spécialistes" sport des collectivités territoriales (Adjoints et Directeur) » ; recenser les contacts	·S'appuyer sur « Gouvernance 3.0 » pour faire la promotion du CDOS	4- Garder le contact et profiter des opportunités avec les collectivités +AMF AMR
	·Se faire connaître, newsletter, cibler la communication...	5- Plan de communication 2023 (périodique) + effort de com sur les offres au public que l'on porte
	·Eléments de langage pour les élus pour présenter et communiquer sur le CDOS	6- Création d'un "observatoire du sport en Haute-Loire" pour les collectivités avec les comités
	·Maison départementale des sports comme accélérateur et lieu d'échange entre comités	7- Animation d'un réseau de conseillers et agents de développement (salariés par les comités départementaux) (périodique)
Valorisation des territoires Terre de Jeux 2024	·Accompagnement des collectivités à la labellisation Terre de Jeux 2024	8- Relais appel à projet et outils mis à disposition par le mouvement olympique (périodique)
	·Valorisation du territoire en tant que Terre de Jeux	9- Haute-Loire Sportive (dispositif en évolution)
	·Faire du lien entre labellisés G2024 et TDJ2024 : Copil TDJ	10- 4 COPIL TDJ 2024 dans l'année
	·Animation des labellisés, circulation de l'information	

Depuis le 2 janvier, nous comptons un nouvel apprenti mis à disposition du CDOS 43, Théo FERREBOEUF : Il a en charge le déploiement de l'application de cashback solidaire « Ma Petite Sponso » qui vient en aide aux clubs et fédérations.

MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS DE LA HAUTE-LOIRE

- **Mission de la Maison Départementale des sports de la Haute-Loire**

Cette maison s'adresse aux instances départementales fédérales ou aux associations ayant une vocation/audience départementale, en leur permettant d'échanger leurs compétences, de mutualiser leurs besoins et de coordonner leurs actions. Elle a pour mission de rapprocher les parties prenantes du sport Atiligérien et de faciliter leur travail quotidien, en leur proposant :

- Des locaux privatifs adaptés à leurs besoins, à temps plein, à temps partiels ou ponctuellement.
- Des salles de réunions pour organiser dans les meilleures conditions possibles : les consultations des instances dirigeantes, des réunions de coordination, la formation/information des dirigeants, des salariés et des bénévoles.
- Des moyens reprographiques, informatiques, digitaux et de communication (téléphone, internet).

- **Avancement du Projet**

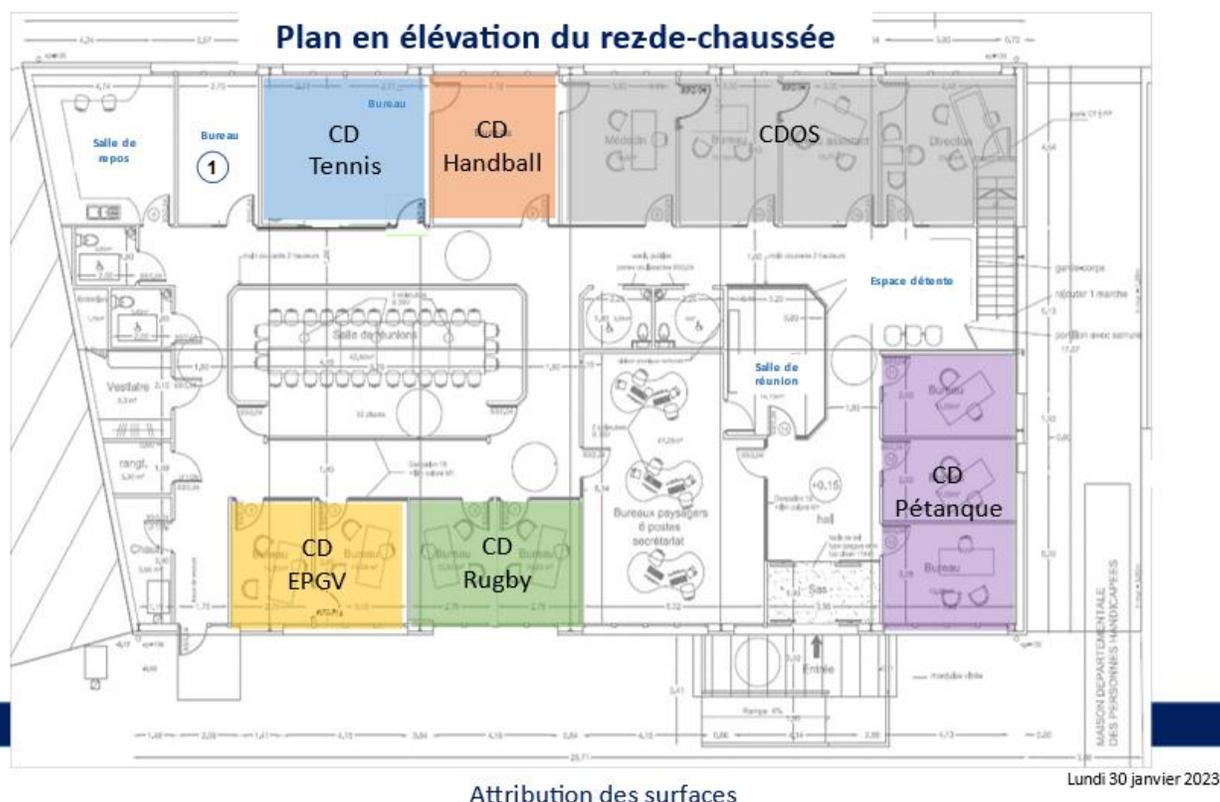
- 20 mars : Mise à disposition au CDOS 43 des locaux
- Du 20 mars au 26 avril : Aménagement des locaux (RDC)
- 27 avril : Déménagement du CDOS 43 et mise à dispositions des locaux aux résidents
- Du 20 mars au 31 août : Aménagement des locaux (Sous-sol)
- D'ici le 31 décembre : Achat du bâtiment par le CDOS43 au Département

- **Budget prévisionnel d'acquisition et d'aménagement**

CHARGES	MONTANT (euros)	PRODUITS	MONTANT (euros)
Valeur locaux	465 000,00 €	Aide du département	150 000,00 €
Achat mobilier	30 000,00 €	Aide de la région	160 000,00 €
Travaux d'adaptation des locaux	85 000,00 €	Fonds propres	51 500,00 €
Frais de transaction	31 500,00 €	Emprunt	250 000,00 €
TOTAL DES CHARGES	611 500,00 €	TOTAL DES PRODUITS	611 500,00 €

L'aide de la Région est estimée. Nous sommes dans l'attente d'une réponse définitive.

- Occupation prévisionnelle des locaux



- Budget prévisionnel de fonctionnement

CHARGES	MONTANT (euros)	PRODUITS	MONTANT (euros)
60-Achat	22 325,00 €	70-Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	
Nettoyage locaux	8 000,00 €	74- Subventions d exploitation	13 000,00 €
Fournitures entretien et équipements	5 500,00 €		
Fournitures non stockables (eau, électricité, gaz,etc.)	8 825,00 €	Région(s):	
61 - Services extérieurs	4 250,00 €	Département(s):	5 500,00 €
Location divers (repro. Internet)		Fédération	7 500,00 €
Entretien et réparation	1 500,00 €	Autres recettes (précisez)	
Assurance	2 000,00 €	75 - Autres produits de gestion courante	50 624,22 €
62- Autres services extérieurs	750,00 €	Dont cotisations	2 000,00 €
63 - Impôts et taxes	3 000,00 €	Dont Participation des adhérents	48 624,22 €
64- Charges de personnel	13 200,00 €	78 Reprises sur amortissements et provisions	8 433,33 €
66- Charges financières (intérêts emprunt)	6 449,22 €		
68- Dotation aux amortissements(provisions pour renouvellement)	22 833,33 €	79 - transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	72 057,56 €	TOTAL DES PRODUITS	72 057,56 €

- Commentaires :

La formalisation des mises à disposition de bureaux se fera dans le cadre d'une convention de mise à disposition avec contribution aux frais de fonctionnement au prorata de la surface occupée (les salles de réunion étant à la charge du CDOS 43).

PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Conditions d'élaboration du prévisionnel

- Pas d'évolution du tarif d'adhésion au CDOS 43
- L'abonnement à Basicompta passe à 60 €/an (répercussion tarif prestataire)
- A partir de septembre 2023, le service emploi associatif passera à 28€ par mois (jusqu'à 3 salariés) et à 18€ par mois (à partir du 4^{ème} salarié) en raison de la mise en place d'une Gestion Electronique des Document (GED) pour répondre aux exigences actuelles de la RGPD et de l'obligation de dématérialiser la facturation à partir de 2026
- Intégration des frais d'acquisition, d'aménagement et de fonctionnement du bâtiment du 9 Rue des Moulins
- Prise en compte du POST 2023

PREVISIONNEL 2023			Fonctionnement	Poste ESQ (CNOSF)	Sport Santé Bien-Être	Sport Education & Citoyenneté	Sport Politique Publique & Haut Niveau	Sport Professionnalisation & Formation
PRODUITS D'EXPLOITATION	EXERCICE N-1	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N
70-Ventes de biens et services	90 015,80 €	103 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	15 000,00 €	13 500,00 €	66 500,00 €
706-Ventes de prestations de service		103 000,00 €	- €	- €	8 000,00 €	15 000,00 €	13 500,00 €	66 500,00 €
<i>Gestion salariale</i>	57 336,00 €	60 000,00 €						60 000,00 €
<i>Prestation CRIB</i>	930,00 €	- €						
<i>Prestation service civique</i>	8 862,58 €	15 000,00 €				15 000,00 €		
<i>Prestation SNU</i>	9 500,00 €	- €						
<i>Prestations divers</i>	6 564,18 €	21 500,00 €			8 000,00 €		13 500,00 €	
<i>Basi Compta</i>	5 600,00 €	6 500,00 €						6 500,00 €
<i>Refacturations diverses</i>	1 223,04 €	- €						
74-Subvention d'exploitation	137 220,54 €	292 445,00 €	32 505,00 €	14 000,00 €	69 500,00 €	44 000,00 €	75 140,00 €	57 300,00 €
7410-Etat	74 776,00 €	17 005,00 €	17 005,00 €					
Service Civique		3 000,00 €				3 000,00 €		
DRAJES (SNU)		15 000,00 €				15 000,00 €		
FDVA1 & 2		10 500,00 €						10 500,00 €
Impact 2024		20 000,00 €				5 000,00 €	15 000,00 €	
Emploi (ANS)		16 150,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €			4 150,00 €	
Emploi RT CNOSF (ANS)		8 000,00 €		8 000,00 €				
POST CNOSF(ANS)		59 190,00 €			7 000,00 €	16 000,00 €	14 190,00 €	22 000,00 €
7441-Région AuRA	4 144,54 €	5 800,00 €						5 800,00 €
7442-Département(s)								
Sub conseil Départ., conférence financeurs	54 500,00 €	68 500,00 €	9 500,00 €		35 000,00 €	5 000,00 €		19 000,00 €
7460-Organismes sociaux (CPAM)	2 000,00 €	11 500,00 €			11 500,00 €			
7470-Autres subventions	1 800,00 €	57 800,00 €			16 000,00 €		41 800,00 €	
75-Autres produits de gestion courante	4 564,79 €	4 640,00 €	4 640,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
756-Cotisations	4 560,00 €	4 640,00 €	4 640,00 €					
758-Autres produits	4,79 €	- €						
79-Transferts de charges								
	44 383,94 €	31 835,00 €	5 575,00 €			15 600,00 €		10 660,00 €
Total I	276 185,07 €	431 920,00 €	42 720,00 €	14 000,00 €	77 500,00 €	74 600,00 €	88 640,00 €	134 460,00 €

PREVISIONNEL 2023			Fonctionnement	Poste ESQ (CNOSF)	Sport Santé Bien-Être	Sport Education & Citoyenneté	Sport Politique Publique & Haut Niveau	Sport Professionnalisation & Formation
CHARGES D'EXPLOITATION	EXERCICE N-1	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N
Achats de marchandises		- €						
Autres achats et charges externes	115 899,52 €	251 800,00 €	18 530,00 €	940,00 €	74 950,00 €	44 740,00 €	85 740,00 €	26 900,00 €
60-Achat	7 722,22 €	85 510,00 €	7 800,00 €	- €	30 500,00 €	18 000,00 €	29 210,00 €	- €
Achats d'études et de prestations de services	1 386,17 €	74 500,00 €			30 500,00 €	16 000,00 €	28 000,00 €	
Achats non stockés de matières et de fournitures		1 210,00 €					1 210,00 €	
6061-Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 218,39 €	3 500,00 €	3 500,00 €					
6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement	2 507,16 €	3 900,00 €	3 900,00 €					
6064- Fournitures administratives	610,50 €	2 400,00 €	400,00 €			2 000,00 €		
61-Services extérieurs	30 266,97 €	50 150,00 €	7 930,00 €	- €	50,00 €	16 340,00 €	5 780,00 €	20 050,00 €
611-Sous traitance générale	762,60 €	15 290,00 €				14 790,00 €	500,00 €	
613-Locations	20 996,11 €	22 180,00 €			50,00 €	800,00 €	1 280,00 €	20 050,00 €
614- Charges locatives	601,00 €	600,00 €	600,00 €					
615-Entretien et réparation	5 515,99 €	5 500,00 €	5 500,00 €					
616-Assurance	1 972,97 €	2 300,00 €	1 550,00 €			750,00 €		
618-Documentation	418,30 €	280,00 €	280,00 €					
Divers		4 000,00 €					4 000,00 €	
62-Autres services extérieurs	77 910,33 €	116 140,00 €	2 800,00 €	940,00 €	44 400,00 €	10 400,00 €	50 750,00 €	6 850,00 €
622-Rémunération intermédiaires et honoraires	60 459,20 €	98 300,00 €			43 500,00 €	8 000,00 €	46 800,00 €	
623-Publicité, publication	2 232,12 €	5 200,00 €				1 500,00 €	2 500,00 €	1 200,00 €
625-Déplacements, missions	10 048,93 €	7 190,00 €	500,00 €	940,00 €	900,00 €	900,00 €	1 450,00 €	2 500,00 €
626-Frais postaux et de télécommunications	3 032,68 €	3 600,00 €	450,00 €					3 150,00 €
62...Services bancaires, autres	2 137,40 €	1 850,00 €	1 850,00 €					
63-Impôts, taxes et versements assimilés	2 317,44 €	2 310,00 €	290,00 €	160,00 €	110,00 €	410,00 €	110,00 €	1 230,00 €
641-Salaires et traitements	119 318,37 €	139 780,00 €	16 800,00 €	9 300,00 €	6 200,00 €	27 650,00 €	7 980,00 €	71 850,00 €
645-Charges sociales	47 943,53 €	33 230,00 €	4 700,00 €	3 600,00 €	2 400,00 €	1 800,00 €	130,00 €	20 600,00 €
65-Autres charges	3 030,12 €	2 600,00 €	2 600,00 €	- €	- €	- €	- €	- €
Autres charges de gestion courante	3 030,12 €	2 600,00 €	2 600,00 €					
Total II	288 508,98 €	429 720,00 €	42 920,00 €	14 000,00 €	83 660,00 €	74 600,00 €	93 960,00 €	120 580,00 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	- 12 323,91 €	2 200,00 €	- 200,00 €	- €	6 160,00 €	- €	5 320,00 €	13 880,00 €

PREVISIONNEL 2023			Fonctionnement	Poste ESQ (CNOSF)	Sport Santé Bien-Être	Sport Education & Citoyenneté	Sport Politique Publique & Haut Niveau	Sport Professionnalisation & Formation
PRODUITS FINANCIERS :	EXERCICE N-1	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N
Autres intérêts et produits assimilés	1 266,40 €	450,00 €	450,00 €					
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	54 228,42 €	29 160,00 €			6 160,00 €		23 000,00 €	
Total III	55 494,82 €	29 610,00 €	450,00 €	- €	6 160,00 €	- €	23 000,00 €	- €
CHARGES FINANCIERES :	EXERCICE N-1	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	23 359,52 €	31 560,00 €					17 680,00 €	13 880,00 €
Intérêts et charges assimilées		250,00 €	250,00 €					
Total IV	23 359,52 €	31 810,00 €	250,00 €	- €	- €	- €	17 680,00 €	13 880,00 €
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	32 135,30 €	- 2 200,00 €	200,00 €	- €	6 160,00 €	- €	5 320,00 €	- 13 880,00 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	19 811,39 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
		0						
PRODUITS EXCEPTIONNELS :	EXERCICE N-1	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N
Sur opérations de gestion	- €	- €	- €					
Total V	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES :	EXERCICE N-1	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N	PREVISIONNEL N
Sur opérations de gestion	- €	- €	- €					
Total VI	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Participation des salariés aux résultats (VII)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Total des produits (I + III + V)	331 679,89 €	461 530,00 €	43 170,00 €	14 000,00 €	83 660,00 €	74 600,00 €	111 640,00 €	134 460,00 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	311 868,50 €	461 530,00 €	43 170,00 €	14 000,00 €	83 660,00 €	74 600,00 €	111 640,00 €	134 460,00 €
EXCEDENT OU DEFICIT	19 811,39 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €

4^{ème} Résolution : Approbation du budget prévisionnel 2023.

L'assemblée générale prend acte du budget prévisionnel 2023 présenté par le trésorier. Elle soumet au vote de l'Assemblée Générale cette 4^{ème} résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

POINTS DIVERS

Candidature de M. EYMARD Christian du comité départemental de Handball, sachant que 2 postes sont vacants au Conseil d'Administration du CDOS 43. Cette candidature est conforme aux statuts et règlement intérieur du CDOS 43, le Bureau exécutif du 13 mars 2023 a coopté M. EYMARD Christian à un poste d'administrateur du CDOS 43 à compter du 1^{er} septembre 2023.

5^{ème} Résolution : Approbation cooptation de M. EYMARD Christian au conseil d'administration du CDOS43.

L'Assemblée Générale prend acte de la candidature de M. Christian EYMARD au Conseil d'administration du CDOS43 et de sa cooptation par le Bureau Exécutif le 13 mars 2023. Elle soumet au vote de l'Assemblée Générale cette 5^{ème} résolution.

Résolution adoptée à l'unanimité des présents

Au Puy en Velay, le 17 mars 2023

Le secrétaire général
André MOREAU

Handwritten signature of André MOREAU in black ink on a white background.

Le Président
Jean-Yves Masson

Handwritten signature of Jean-Yves Masson in black ink on a white background.

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Haute-Loire



LABELS

